

AVIS

Il est porté à la connaissance du public, que par arrêté N° 3A/2025/0810/160 du 4 mars 2025 du Ministre du Travail, la société TSG STEINEBACH SARL a été autorisée relative à l'exploitation d'un transformateur et deux bornes de chargement à Mersch, route de Colmar-Berg, sous le numéro cadastral 816/6174, pour le compte de la GMBH PETRODIFF.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent interjeter auprès du Tribunal Administratif appel contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Mersch, le 31 mars 2025



le Secrétaire



le Bourgmestre



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MERSCH

B.P. 93 - L-7501 MERSCH - T. +352 32 50 23-1 - INFO@MERSCH.LU - MERSCH.LU